**Compte-rendu du Comité paroissial du 09 03 2017**

**Denier du culte**

Mi-février, Mademoiselle Vokh, comptable de l'Eparchie s'est rendue chez Madame HADEMA et a vérifié les comptes de la paroisse que notre trésorière tient en bon ordre. Mademoiselle Vokh a validé le travail de Madame HADEMA que nous remercions particulièrement car la tâche de collecte du denier du culte n'est pas évidente.
Madame HADEMA vous a fait parvenir votre reçu fiscal.
Le Comité paroissial, au nom du Père Ihor, de la paroisse et de l'Eparchie remercie tous les donateurs, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. Sachez qu'il n'existe pas de "petit" don. Tout contribue à la vie de la paroisse et de l'Eparchie.
Sachez également que certains d'entre vous ont déjà mis en place le don par prélèvement automatique : certaines banques effectuent un virement mensuel, à partir de 5 euros, d'autres un virement trimestriel de 15 euros par trimestre si le donateur choisit, par exemple, de verser 5 euros par mois.
A quoi le denier du culte est-il attribué ?
- 15°/° sont versés à l'Eparchie pour permettre son fonctionnement et nous permettre d'en être membres et de recevoir des reçus fiscaux;
- le denier du culte permet de couvrir certains frais de fonctionnement de notre prêtre et les frais de la paroisse;
- il nous a également permis des dons dans le cadre œuvres de charité.
Nous exprimons à tous notre gratitude.

**Carême 2017**

Dans le rite de notre Eglise gréco-catholique et de plusieurs églises orientales, les liturgies ordinaires que nous connaissons ne sont pas dites telles quelles en temps de Carême. Les liturgies ordinaires que nous avons l'habitude de célébrer se disent le Dimanche et le prêtre y consacre le corps et le sang du Christ qui seront donnés aux fidèles en semaine lors de messes que l'on nomme "Messe avec les Dons pré-sanctifiés" ou "Messe avec les Dons pré-consacrés".
Le Père Ihor propose une Liturgie avec les "Dons pré-consacrés" le 31 Mars 2017 à 18h. Ceci afin que apprenions la beauté et la diversité de notre rite. Le lieu vous sera précisé mais retenez déjà cette date.
Le rite étant différent, le Père Ihor propose des répétitions de chants :
   -   les 15 et 29 mars 2017 à 14h chez Madame Hania Hadema, 66 rue Marcel Vaneslander  59150 Wattrelos
   -   le 22 mars 2017, à 14h, chez le Père Ihor à Hollain.

**Fêtes de Pâques**

Les dates sont fixées par le calendrier liturgique, nous vous les transmettons afin que vous puissiez vous organiser. De petites modifications d'heure ou de lieu pourraient encore avoir lieu : bien entendu, nous vous le ferons savoir.
**Jeudi Saint** **13 avril 2017**,célébration avec lecture des 12 Evangiles, chez le Père Ihor à Hollain : l'heure sera précisée puisqu'il célèbre également dans la paroisse latine.
**Vendredi 14 avril 2017 :** [**Велика п'ятниця**](http://ecumenicalcalendar.org.ua/2015/04/10/apostle/velika-p-yatnitsya) Vendredi Saint selon le calendrier liturgique byzantin, exposition de la Plashtchynytsia, 15h, à Croix.
**Dimanche 16 avril 2017 :** [**Світлий празник Пасхи Господньої**](http://ecumenicalcalendar.org.ua/2015/04/12/apostle/svitliy-praznik-pashi-gospodnoyi)**НЕДІЛЯ ПАСХИ. ВОСКРЕСЕННЯ ХРИСТОВЕ. ВЕЛИКДЕНЬ** Célébration de Pâques
9h30 Matines - 10h30  Sainte Liturgie puis "Bénédiction des paniers" et repas en commun, selon nos traditions. Collège Privée Sainte Marie 54 rue Saint Antoine 59100 Roubaix
**Lundi 17 avril 2017 :** [**Світлий понеділок**](http://ecumenicalcalendar.org.ua/2015/04/13/apostle/svitliy-ponedilok) 11h Liturgie puis barbecue paroissial annuel à Hollain.

**Monseigneur SLIPYJ est venu dans notre paroisse : projet**

Notre Patriarche SVIATOSLAV a proclamé cette année, année de mémoire de Mgr Slipyj. La paroisse projette de collecter et de photocopier les photos et articles de journaux de sa venue chez nous. Si vous possédez des photos ou des articles de journaux de cet événement, n'hésitez pas à nous le faire savoir : si nous avons suffisamment d'éléments, nous projetons de créer une exposition de son passage chez nous.

A chacun et chacune, bon et joyeux Carême.

Prière de Saint Ephrem,

**Z bohom !
Le Comité paroissial.**